SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A62 SAUVETAGE; LUTTE CONTRE L'INCENDIE

A62B **DISPOSITIFS, APPAREILS OU PROCÉDÉS DE SAUVETAGE** (soupapes spécialement conçues pour usage médical A61M 39/00; composition des substances chimiques utilisées dans les appareils de réanimation, masques à gaz, appareils respiratoires ou similaires A62D; sauvetage en montagne ou sur les arbres A63B 27/00, A63B 29/00; dispositifs, appareils ou procédés de sauvetage spécialement conçus pour le sauvetage en mer B63C 9/00; équipement de plongeurs B63C 11/00; spécialement conçus pour être utilisés en aéronautique, p.ex. parachutes, sièges éjectables, B64D; dispositifs de sauvetage particuliers aux mines E21F 11/00)

Schéma général

SAUVETAGE, p.ex. EN CAS D'INCENDIE
Moyens de sauvetage ou de protection.....1/00, 3/00, 5/00
Caissons respiratoires.....31/00
Moyens de sauvetage pour personne en état de mort apparente.....33/00
MASQUES OU APPAREILS RESPIRATOIRES INDIVIDUELS
Types.....7/00, 18/00
Parties constitutives.....9/00, 18/08
Cartouches, générateurs d'oxygène, filtres.....19/00, 21/00, 23/00
Emmagasinage, essais.....25/00, 27/00
VÊTEMENTS DE PROTECTION, CEINTURES DE SÉCURITÉ.....17/00, 35/00
DISPOSITIFS COLLECTIFS POUR LA PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES OU POUR LA PROTECTION CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES
Conditionnement de l'air ou ventilation dans les enceintes closes.....11/00, 13/00
Autres protections.....15/00, 29/00
AUTRES MOYENS DE SAUVETAGE.....99/00

Sauvetage en cas d'incendie; sauvetage hors des bâtiments ou similaire

1/00 **Dispositifs pour faire descendre des personnes hors des bâtiments ou dans des situations analogues**
1/02 • faisant usage de cages, sacs ou dispositifs similaires de sauvetage (ascenseurs, escaliers ou trottoirs roulants B66B)
1/04 • • Eléments, p.ex. dispositifs d'attache
1/06 • à l'aide de dispositifs de descente à câble (cabestans, treuils B66D)
1/08 • • avec mécanisme de freinage pour treuils ou poulies
1/10 • • • à action mécanique
1/12 • • • à action hydraulique
1/14 • • avec freins coulissant le long du câble
1/16 • • Câbles ou courroies de sauvetage (ceintures de sécurité A62B 35/00; cordes d'alpinisme A63B 29/02; ceintures de sauvetage en mer B63C)
1/18 • • Autres éléments pour dispositifs de descente par câbles, p.ex. tendeurs pour câbles, dispositifs de lancement des câbles
1/20 • faisant usage de câbles lisses, perches lisses ou glissières, p.ex. manches, tubes rigides, gouttières, plaques glissantes
1/22 • faisant usage de dispositifs pour sauter, p.ex. toiles de sauvetage, matelas de sauvetage

3/00 **Dispositifs ou éléments pour faciliter l'évacuation des bâtiments ou similaires, p.ex. boucliers de protection, écrans de protection; Dispositifs portatifs pour empêcher la fumée de pénétrer dans certaines parties du bâtiment** (A62B 1/00 a priorité)

5/00 **Autres moyens de sauvetage en cas d'incendie** (échelles E06C)

Appareils de réanimation; Masques à gaz, y compris les appareils respiratoires, p.ex. pour hautes altitudes, ou leurs masques; Dispositifs de protection contre les agents chimiques nocifs

7/00 **Appareils respiratoires** (à usage médical A61M 16/00)
7/02 • à air ou oxygène comprimé
7/04 • • et avec valves commandées par les poumons
7/06 • à oxygène liquide
7/08 • contenant des compositions chimiques dégageant de l'oxygène
7/10 • avec des éléments filtrants
7/12 • avec tubulure d'accès d'air frais
7/14 • pour vol à haute altitude

9/00 **Parties constitutives des appareils respiratoires** (A62B 19/00, A62B 21/00, A62B 23/00 ont priorité) **[4]**
9/02 • Valves
9/04 • Raccords; Carcasses

9/06 • Embouchures; Pinces pour le nez (pour usages médicaux A61M 15/00)

11/00 Dispositifs pour le reconditionnement de l'air respirable dans des enceintes closes (purification chimique, désinfection ou stérilisation de l'air A61L; dans les avions ou sous-marins, pour autant qu'ils influencent la construction du véhicule ou dépendent de cette construction respectivement B63B, B64D; conditionnement d'air en général F24F)

13/00 Dispositifs spéciaux pour la ventilation d'abris étanches aux gaz (ventilation en général F24F)

15/00 Installations, p.ex. avec appareils respiratoires distincts pour la protection contre les gaz délétères ou substances nocives (au point de vue construction E04H 9/00)

17/00 Vêtements de protection contre la chaleur, les agents chimiques nuisibles ou pour l'emploi à haute altitude (vêtements de protection pour le travail ou le sport A41D 13/00; protection des yeux ou des oreilles A61F 9/00; composition des matériaux utilisés pour les vêtements de protection A62D 5/00; vêtements de sauvetage en mer B63C; vêtements de plongée B63C 11/02; combinaisons de vol B64D 10/00; vêtements spatiaux B64G 6/00; vêtements pare-balles F41H 1/02) **[2]**

17/04 • Masques

17/08 • Couvertures protectrices pour animaux

18/00 Masques ou casques respiratoires, p.ex. pour assurer une protection contre les agents chimiques ou pour l'emploi à hautes altitudes (A62B 17/00 a priorité; masques d'anesthésie A61M 16/06)

18/02 • Masques (masques à gaz pour animaux A62B 18/06; masques pour soudeurs A61F 9/06)

18/04 • Casques à gaz

18/06 • Masques à gaz pour animaux

18/08 • Parties constitutives des casques ou masques à gaz, p.ex. fenêtres, sangles, transmetteurs de voix, dispositifs de signalisation (œilletons pour lunettes protectrices A61F 9/02; composition des matériaux pour les fenêtres ou autres parties transparentes A62D 7/00)

18/10 • • Valves

19/00 Cartouches à substances absorbantes pour appareils respiratoires

19/02 • à agents oxydants

21/00 Dispositifs pour la production d'oxygène à partir de substances chimiques pour appareils respiratoires

23/00 Filtres en vue de la protection des voies respiratoires (filtres pour gaz en général B01D)

23/02 • pour appareils respiratoires

23/04 • pour abris étanches aux gaz

23/06 • Filtres nasaux

25/00 Dispositifs d'emmagasinage d'appareils respiratoires [4]

27/00 Méthodes ou dispositifs pour l'essai des appareils respiratoires (appareils d'essai d'étanchéité aux gaz en général G01M) **[4]**

29/00 Dispositifs, p.ex. installations, pour rendre inoffensifs ou écarter les agents chimiques nuisibles (appareils respiratoires A62B 7/00; portes, fenêtres, volets étanches aux gaz E06B)

31/00 Caissons ou cabines portables pour la protection des voies respiratoires, comprenant des dispositifs pour reconditionner l'air respirable ou pour la ventilation (ventilation d'abris étanches aux gaz A62B 13/00; vêtements ou couvertures de protection A62B 17/00; locaux de traitement à usage médical A61G 10/00) **[4]**

33/00 Dispositifs pour permettre aux personnes en état de mort apparente de se sauver ou d'attirer l'attention; Appareils pour la respiration de personnes enterrées

---

35/00 Ceintures ou harnais de sécurité; Equipements similaires pour limiter le déplacement du corps humain, notamment en cas de changement brusque de mouvement (boucles A44B 11/00; accessoires pour meubles d'enfants A47D 15/00; sièges pour enfants B60N 2/24; ceintures ou harnais de sécurité dans les véhicules terrestres B60R 22/00; harnais pour parachutes B64D 17/30; harnachement dans les aéronefs B64D 25/06; fixations largables F16B) **[4]**

35/04 • comportant des dispositifs amortisseurs **[4]**

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]